

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 mai 2000
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 2 mai 2000, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République azerbaïdjanaise en date du 10 avril 2000 à l'occasion des exercices militaires russo-arméniens qui ont eu lieu du 27 au 30 mars 2000 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Eldar G. **Kouliev**

**Annexe à la lettre datée du 2 mai 2000,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Déclaration du Ministère des affaires étrangères
de la République azerbaïdjanaise**

Des exercices d'état-major s'inscrivant dans le cadre du programme de coopération militaire russo-arménien pour 2000 et auxquels ont participé des cadres de la 102e base russe de Guimri et d'Erevan et de l'Armée nationale d'Arménie se sont déroulés du 27 au 30 mars 2000 sur le terrain d'instruction militaire maréchal Bagramian, dans le district d'Armavir.

Ces exercices militaires ont pour but d'améliorer la capacité d'intervention en montagne et en forêt. Les exercices ont été dirigés par le commandant du groupe d'armées russe de la région du Caucase, le général de division Vladimir Andreïv. Les représentants du régime illégal qui s'est emparé par la force du pouvoir dans la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh, avec à leur tête le « ministre de la défense » de la prétendue « République du Haut-Karabakh », S. Oganian, ont été invités à participer à ces exercices afin d'« acquérir un complément d'expérience ».

La partie azerbaïdjanaise est justement préoccupée par ces exercices qui visent à renforcer la coopération militaire russo-arménienne et le potentiel militaire des forces armées russo-arméniennes.

Cette préoccupation est principalement liée à l'instabilité de la situation politique actuelle en Arménie et au blocage de fait par les Arméniens du règlement du conflit du Haut-Karabakh et des négociations qui s'y rapportent, alors que l'Arménie occupe 20 % des terres azerbaïdjanaises.

La partie azerbaïdjanaise considère la signature le 1er mars dernier du Protocole concernant la cession à bail gratuit d'une durée de 25 ans à la 102e base militaire russe du territoire allant de Kafan à Giounri et de toutes les installations qui s'y trouvent, la signature par les Ministres de la défense de la République d'Arménie et de la Fédération de Russie, le 16 mars, d'un accord sur des opérations militaires combinées dans le domaine de la défense antiaérienne, et sur les fonctions et les pouvoirs, ainsi que la mise de terrains militaires russes à la disposition des forces arméniennes de défense antiaérienne pour y mener des exercices militaires comme autant d'exemples d'un élargissement de la présence militaire russe en Arménie et d'une intensification de la coopération militaire entre ces deux pays, dangereuse pour cette région, et suit ces événements avec beaucoup d'inquiétude.

En dépit des déclarations des dirigeants de la Fédération de Russie et de la République d'Arménie selon lesquelles cette coopération militaire entre l'Arménie et la Russie n'est dirigée contre aucun État tiers, et notamment pas contre l'Azerbaïdjan, les objectifs concrets des derniers exercices d'état-major en date et l'identité de la délégation qui y a été invitée en dévoilent bien la véritable nature.

La déclaration immodérée que le chef d'état-major du Ministère de la défense de la République d'Arménie, M. Aroutiounian, a prononcée à la veille de l'entrée de

son pays au Conseil de l'Europe, selon laquelle « avec l'aide de forces militaires unifiées, il écraserait l'armée azerbaïdjanaise dans les règles de l'art militaire », montre une fois de plus que l'État voisin n'a toujours pas renoncé au principe de l'emploi de la force contre notre pays, ce qui est d'ailleurs la raison d'être de ces exercices.

L'Azerbaïdjan estime que le déroulement d'exercices de ce genre remet en question l'équilibre politico-militaire de la région et empêche de créer un climat de confiance entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et d'instaurer la paix, la stabilité et la sécurité dans toute la région du sud du Caucase, et que tout cela risque de compromettre le processus de négociations entre les parties au conflit et le régime de cessez-le-feu; il estime que le renforcement de la présence militaire de la Russie en Arménie constitue une menace sérieuse pour la réalisation de l'idée de sécurité régionale.

Ces exercices militaires, qui visent à intensifier encore la coopération militaire entre l'Arménie et la Russie, sont contraires à la ligne politique des dirigeants russes, qui se sont déclarés favorables à ce que les États du Caucase voient s'instaurer la stabilité, la paix et la confiance mutuelle dans la région sur la base du principe de l'intégrité territoriale, et nuisent à l'image de la Russie en tant qu'intermédiaire neutre dans le cadre du règlement du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan à propos du Haut-Karabakh. Alors même que la Russie est l'un des coprésidents du groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et a assumé d'importantes responsabilités concernant le règlement du conflit, le fait que la partie russe organise des exercices militaires avec l'une des parties au conflit amène une fois de plus à s'interroger sur son rôle d'arbitre impartial.

L'Azerbaïdjan rejette toute la responsabilité de l'instabilité de la situation dans la région sur certaines forces subversives auxquelles on doit, dans la Fédération de Russie et en Arménie, la politique d'agression conduite dans la région du sud du Caucase, et se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent pour garantir sa sécurité.

Cela étant, se prévalant d'intérêts communs et au nom de la sécurité de la République azerbaïdjanaise et de tous les États de la région, le Ministère des affaires étrangères de la République azerbaïdjanaise demande à la Fédération de Russie de renoncer à son projet d'élargissement et de renforcement de l'union militaire entre la Fédération de Russie et l'Arménie jusqu'à ce que le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan à propos de la région du Haut-Karabakh soit réglé, et de reconsidérer sa position sur cette question.

Le 10 avril 2000.